



# LETTRE D'INFOS

MAIRIE DE CIVENS

Tél. 04 77 26 04 45

[mairie.civens@wanadoo.fr](mailto:mairie.civens@wanadoo.fr)

[www.mairie-civens.fr](http://www.mairie-civens.fr)

## NOVEMBRE 2015

### SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2015

Présents 11 élus,

Bernard Naulin donne procuration à Christophe Guillaume, Jean-Jacques Cognard donne procuration à Michel Grand, Mauric Rocle, Pierre Denis aucune procuration.

#### **Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF)**

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer. Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF dénonce cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

Le conseil à l'unanimité soutient l'action de l'AMF et valide cette délibération.

#### **Convention numérisation du cadastre.**

Le SIEL propose aux communes qui le souhaitent de les aider au niveau technique, administratif et juridique, pour la fourniture des données informatisées et la mise en place de logiciels cartographiques : définition des besoins, numérisation de plans, choix des prestataires etc. ... Ainsi, différents services spécifiques ont été mis en place permettant l'exploitation informatique par les communes des données cadastrales. Ces services permettent l'informatisation et l'exploitation logicielle des matrices et plans cadastraux. M le Maire propose de souscrire à l'offre de base pour une durée de 6 ans d'un montant de 240€ l'an. L'adhésion aux options reste possible à tout moment. Le Conseil à l'unanimité valide la souscription à l'offre de base.

#### **Convention intervenants Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

89 élèves sont inscrits aux activités. Elles se dérouleront comme l'année passée le jeudi après-midi. Une convention d'animation doit être signée avec chaque intervenant.

Sandrine Roubi activité découverte architecturale

Noélie Rizzetto activité acrosport

Katleen Clément activité scrapbooking

Valérie Courtuat activité musique, technique de respiration, détente.

Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer les conventions.

#### **Questions diverses.**

**-Fleurissement des Montagnes du Matin.** La visite a eu lieu le lundi 24 août. Les maisons proposées ont été celles de Jocelyne Jahier, Noël Trottet, Dominique Dubois, Jeanine Chavagneux, Jean-Claude Mancuso, Ginette Michalon, Chantal Liange, Roger Debrosse.

**-Salle de sport.** La salle a été mise temporairement à disposition les samedis matin pour le baby basket (Enfants du Forez). En compensation le club de basket met à notre disposition gratuitement le matériel ainsi que le joueur diplômé Zaka Alao le jeudi de 13h30 à 15h dans le cadre du temps périscolaire.

**-Forez Donzy Football Club.** Un accord de principe a été décidé entre le club et la municipalité. Cet accord porte sur la mise à disposition d'un éducateur pour le temps périscolaire. Cet éducateur est salarié du club, une subvention de 1500€ est versée par notre commune. A ce jour, l'éducateur ne peut intervenir aux jours et heures convenus. Une rencontre avec les dirigeants est prévue afin de rappeler à ces derniers les engagements pris. Sans accord signé la subvention prévue ne pourra être versée.

**-Travaux extension école.** Le site a été sécurisé. Les travaux de terrassement ont débuté. Une réunion de chantier est prévue tous les mardis à 13h30, tous les conseillers municipaux sont invités à y participer.

**-Communauté de Communes.** La livraison des conteneurs est prévue la semaine 40. Nous proposons pour venir récupérer les bacs les jours et horaires suivants : lundi 5 octobre de 9h à 12h, mercredi 7 octobre de 14h à 17h, samedi 10 octobre de 9 à 12h. Ces permanences se dérouleront au local technique, 600, rue de Bérol.

**-Regroupement intercommunalités.** Le Préfet présentera son projet de schéma début octobre, chaque commune donnera son avis au plus tard le 31 décembre 2015. Entrée en vigueur de l'arrêté du nouveau périmètre le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**-Bulletin municipal.** Le devis de la société Xtrem.com située aux Places à Civens est validé par le conseil pour un montant de 3143.90€ ttc.

**-Bilan consommation d'énergie.** Le SIEL nous a transmis le bilan de la Salle des Balcons du Forez On constate une économie de 6000€ par rapport à 2013. La mise en place du système GTC (gestion technique centralisée) a permis cette économie.

**-Voirie.** M le Maire fait part des remarques qui ont été faites sur la réfection des voies communales. Le revêtement choisi permet de préserver l'état des routes à un coût moins élevé que l'enrobé. Cela nous permet de faire plus de kilomètres de voirie.

**-Le cheminement piéton** réalisé de la rue du Champ de courses jusqu'à Intermarché est apprécié. Malheureusement les riverains déplorent trop souvent que des véhicules stationnent sur cette partie réservée aux piétons.

## SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015

Présents 15 élus.

### **Autorisation Eurea Coop**

La demande présentée par **EUREA COOP**, sise route de Saint-Etienne à Feurs, en vue d'obtenir l'autorisation d'étendre ses activités de fabrication d'aliments pour bétail et d'augmenter sa capacité de stockage d'engrais solides sur le site de Feurs, route de Saint-Etienne, fera l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois qui aura lieu du samedi 3 octobre au mercredi 4 novembre 2015 inclus. A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur en Mairie de Feurs, ainsi qu'à la Sous-préfecture de Montbrison.

Le conseil valide à 8 voix pour, 5 abstentions.

### **Fonds de concours.**

Conformément au pacte financier et fiscal et à la délibération de la CCFF qui valide les fonds de concours 2015, les communes doivent délibérer pour solliciter le 2<sup>e</sup> acompte. Le montant des justificatifs s'élèvent à 11 222€ en fonctionnement et 30 896€ en investissement, soit un total de 42 118€. Le conseil valide à l'unanimité.

### **Legs Laffay :**

Jean Baptiste Laffay, homme généreux a légué une grande partie de ses biens à la ville de Feurs ainsi qu'à notre commune. Le capital légué produit des intérêts et les revenus sont employés comme suit : pour moitié à la Cuma (représentant les agriculteurs) ainsi que pour trois personnes méritantes. Après les propositions du CCAS ainsi que celles du conseil, le vote est effectué à bulletins secrets. Les trois personnes désignées seront informées individuellement.

### **Devis cuisine à la cantine de l'école.**

Deux devis sont proposés pour la fourniture du matériel de cuisine concernant l'extension de l'école. Les Ets Patay de Riorges et Froid Equipement Service de Roche la Molière. Le devis des Ets Patay s'élève à 10 049€ HT et FES pour 10 847€ HT. Le conseil valide à l'unanimité le moins disant : Les Ets Patay.

### **Agenda d'accessibilité programmé (AD'ap)**

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document obligatoire à transmettre à la préfecture pour les gestionnaires ou propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) ou d'installations ouvertes au public (IOP) si l'accessibilité de ces équipements n'a pas pu être réalisée au 1er janvier 2015. La commune a répertorié trois sites : l'église, les toilettes publiques et la MJC. Les travaux seront étalés sur trois ans. L'église en 2016, les toilettes publiques en 2017 et la MJC en 2018.

### **Contrat aidé.**

Le contrat établi à Gaëlle Michon se termine le 7 décembre, il ne sera, à la demande de Mme Michon, pas renouvelé. Le conseil valide à l'unanimité l'autorisation donnée à M le Maire pour rechercher un nouveau candidat pour le même type d'emploi.

### **Questions diverses.**

#### **-Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.**

Le 1<sup>er</sup> adjoint fait part du projet de schéma présenté par le

Préfet de la Loire. Les conseils municipaux devront délibérer dans les 2 mois de la notification de ce projet, soit avant fin décembre, pour donner leur avis sur ce schéma. Le choix final appartenant au Préfet. Le projet prévoit la fusion entre les communautés de communes des Collines du Matin, Forez en Lyonnais, Pays de St Galmier, ainsi que celle de Balbigny. La CCFF est plutôt satisfaite de cette proposition. Elle émet cependant une réserve concernant l'encoche sur la carte qui concerne la commune de St Galmier, Chamboeuf et St Bonnet les Oules. Le Président de Loire Forez souhaitait un seul Forez, la volonté de la CCFF était qu'il y ait deux Forez, un seul Forez c'était 140 communes et près de 200 conseillers communautaires.

#### **-Bacs jaunes.**

L'opération de la distribution gratuite des bacs jaunes s'est bien déroulée. Une grande partie des civensois sont venus récupérer leur bac dans les trois demi-journées fixées. Nous vous rappelons que les déchets doivent être déposés en vrac dans le bac. L'utilisation des sacs jaunes ne sera plus autorisée au 1er janvier 2016.

#### **-Conseil Municipal des Jeunes.**

Fabien Martinon, Fabienne Extrat et Véronique Ponton font le point sur le conseil Municipal des Jeunes. Les enfants sont toujours très motivés. Ils travaillent actuellement sur deux projets : l'installation d'une table d'orientation ainsi qu'un concours d'illuminations pour les prochaines fêtes de fin d'année.

#### **-Temps périscolaires.**

Mireille Palmier fait le point sur l'organisation des temps périscolaires. Mme Katleen Clément qui intervenait sur l'activité scrapbooking ne donnera plus les cours à compter du 1<sup>er</sup> novembre. La commission cherche un nouvel intervenant. Quelques élèves sont plus que dissipés, ils perturbent les cours. M le Maire propose de rencontrer les parents pour trouver une solution pérenne.

**-Fermeture mairie.** Rappel. La mairie est ouverte au public aux jours et horaires suivants : lundi-mardi-jeudi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h30 à 11h30. Fermeture le vendredi.

Un répondeur téléphonique sera mis en place pour les appels arrivant aux heures de fermeture.

**-Travaux école.** Le planning est parfaitement respecté par l'entreprise de maçonnerie. La charpente devrait être livrée semaine 45, pour une pose prévue semaine 46.

#### **Football. Entente Pouilly-Civens-Epercieux-Rozier.**

Monsieur le Maire suggère au conseil de réfléchir sur les différentes aides et subventions directes et indirectes accordées au club de foot et propose de le subventionner comme toute autre association de notre commune. Le nombre actuel de licenciés civensois du club amène à cette réflexion.

#### **Manifestations à venir.**

- Du vendredi 4 au dimanche 6 décembre : Téléthon
- Dimanche 6 décembre : 1<sup>er</sup> tour élections régionales
- Jeudi 10 décembre : Repas de Noël école - Municipalité
- Dimanche 13 décembre : 2<sup>eme</sup> tour élections régionales
- Dimanche 13 décembre : Arrivée du Père Noël. CDF
- Jeudi 17 décembre : Arbre de Noël : APE
- Samedi 19 décembre : Colis de Noël : CCAS
- Dimanche 3 janvier 2016 : Concours de belote. Forez Donzy Football Club
- Vendredi 8 janvier : Les vœux du Maire
- Mardi 13 janvier : Tirage des Rois. FNACA
- Dimanche 17 janvier : Loto. APE
- Samedi 23 janvier. Soirée familiale. Les Baladins
- samedi-dimanche 30-31 janvier : Week-end ski. MJC

Prochain conseil le jeudi 26 novembre à 20h.